

Délibération n°2023-06-06**Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10****DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
**Chemin de Mémoire à La Courtine
Mise à jour du plan de financement**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	67
Pouvoirs	15
Votants	82

L'an deux mille vingt-trois, le 14 décembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 05 décembre 2023 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à La Courtine.

Yoann Fiancette est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Beynat Audrey	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo
Briquet Isabelle	à	Jean-Pierre Bodeveix	Parrain Céline	à	Christophe Arfeuillère
Calla Tony	à	Philippe Pelat	Peyraud Serge	à	Philippe Roche
Cornelissen Tony	à	Maryse Badia	Ribeiro Sophie	à	Jean-Pierre Guitard
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Saugeras Jean-Pierre	à	Philippe Brugère
Delibit Sandra	à	Gilles Barbe	Sauviat Jean-Marc	à	Michel Pesteil
Delpy Daniel	à	Jacqueline Cornelissen	Soufour Marie-Christine	à	Barbara Vimon
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Barbe Patrice ; Bauvy Claude ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric ; Bredèche Robert (représenté) ; Brugère Jeremy (représenté) ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Escurat Daniel (représenté) ; Galland Baptiste ; Gruat Xavier ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Mouty Samuel ; Peyraud Stéphane ; Prabonneau Sylvie ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Simandoux Nelly (représenté) ; Talvard Françoise ; Ventadour Elisabeth.

Vu la délibération n°2021-05-17 en date du 09 décembre 2021 portant sur le plan de financement du Chemin de Mémoire de La Courtine ;

Le président rappelle aux membres du conseil communautaire que fin 2021, le conseil communautaire a approuvé le lancement du projet de Chemin de Mémoire à La Courtine pour rendre visible et sensible sur le territoire de la commune l'histoire singulière des soldats russes qui s'y sont mutinés contre la guerre à l'été 1917. Cette approbation a été formalisée via la délibération n°2021-05-17 en date du 09.12.2021.

En mars 2023, le projet détaillé de ce Chemin de Mémoire, dessiné par la maîtrise d'œuvre en lien étroit avec l'équipe projet, a été validé. Sur cette base, les consultations pour la réalisation du Chemin de Mémoire ont été lancées. Entreprises, artisans et graphistes y ont répondu.

L'analyse des offres reçues oblige à revoir l'enveloppe globale du projet. Initialement estimée à 150 000 € HT, celle-ci doit être révisée à 197 643 € HT pour mener le projet en maintenant sa cohérence et sa qualité.

Informés de cette modification de l'enveloppe du projet, les financeurs du projet - Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse et Europe - sont prêts à réévaluer la part de soutien financier initialement prévus pour chacun, soit :

RECETTES			Budget initial	Budget revu
		%	HT	HT
Région	Patrimoine	17	25 000,00 €	33 599,31 €
Europe	FEADER	50	75 000,00 €	98 821,50 €
Département 23	Boost'ter	13	20 000,00 €	25 693,59 €
Autofinancement	HCC	20	30 000,00 €	39 528,60 €
TOTAL			150 000,00 €	197 643,00 €

La part des 20% d'autofinancement de la collectivité augmenterait alors de 30 000 € HT à 39 528 € HT.

Après en avoir délibéré favorablement, à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la modification du plan de financement du projet en lien avec l'augmentation de l'enveloppe globale du projet ;
- **AUTORISE** le président à solliciter les subventions modifiées auprès des financeurs ;
- **AUTORISE** le président à engager les démarches nécessaires et à signer tout autre document utile à l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité	
Votants	82
Pour	82
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 14 décembre 2023

Le président,
Pierre Chevalier.

